

# Annexes n°3: Photos du site

Vue 1 : Site de l'entreprise vu depuis le Sud (Boulevard de Chanterie)



Vue 2 : Site de l'entreprise vu depuis l'Ouest (Chemin du Clos Doré)



Vue 3 : Site de la parcelle n°519 vu depuis l'Ouest (Chemin du Clos Doré)



# Annexes n°4 : Présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité, la SCI DU BON PUITS souhaite aménager et réaliser une extension sur une surface totale de 10 084 m². Le site d'implantation est localisé sur le territoire de la commune de Verrières en Anjou.

# 1.1 - Le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage	
SCI DU BON PUITS	
M GADBOIS Michel	
Rue de Grèves	
50300 Avranches	
N° Siret : 414 685 495 00015	
Anthony-rolland@sturno.fr	

# 1.2. Autres intervenants du projet

Le Bureau d'études techniques	Service départemental de police de	Commune de St Sylvain d'Anjou
	l'eau	Verrières en Anjou
Cabinet FLI-CADEGEAU	Direction Départementale du	Commune de St Sylvain d'Anjou
3 rue de la Sirène	Territoire et de la Mer	Verrière en Anjou
Doué la Fontaine	D.D.T.M (service eau environnement	Place de la Mairie
49700 Doué en Anjou	risque)	49380 Verrières en Anjou
Tel: 02-41-03-14-45	10, bd Gaston Serpette – BP53606	02 41 21 12 82
dbardin@flicadegeau.com	44036 Nantes cedex 01	
	Tel: 02-40-67-26-26	

# 1.3 - Localisation du site d'étude

Nom du Projet : Aménagements et extension de l'entreprise SCI DU BON PUITS

Code Postal et commune : 49380 Verrières en Anjou.

Le projet est localisé dans la ZA du Bon Puits, à 2,9 kms au sud-ouest du centre bourg de St Sylvain d'Anjou.

La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Lambert 93) :

Lieu-dit E (m)		N (m)		
ZA du Bon Puits	437 335	6 716 523		

# 1.4 - Situation Cadastrale

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Aire d'étude	Numéros des parcelles cadastrales concernées	Surface
ZA du Bon Puits	Section ZN parcelle n° 420, 423 et 519.	10 084 m <sup>2</sup>

L'opération se situe dans la zone UYd1 du PLUi Angers Loire métropole approuvé en date du 13 septembre 2021. La zone UYd1 couvre des zones destinées aux activités économiques.



#### 1.5 – Description du projet

L'opération est localisée à la périphérie Sud-Ouest de la commune de St Sylvain d'Anjou – Verrières en Anjou. Elle est bordée au Sud par le boulevard de la Chanterie et, à l'Ouest par le Chemin du Clos Doré. Ce projet est destiné à l'extension de l'entreprise et aux aménagements extérieures (extension des zones de circulations et des zones de stockage) sur une surface de 10 084 m².

#### 1.6 - Infrastructures et voiries

#### a) Géomorphologie

Le projet d'extension est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques homogène. On observe une pente faible inférieure à 1.4 % orientée vers le Nord-Ouest.

A l'avenir, la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer. L'opération sera édifiée dans le contexte paysager global du site.

#### b) Les voiries et les espaces verts

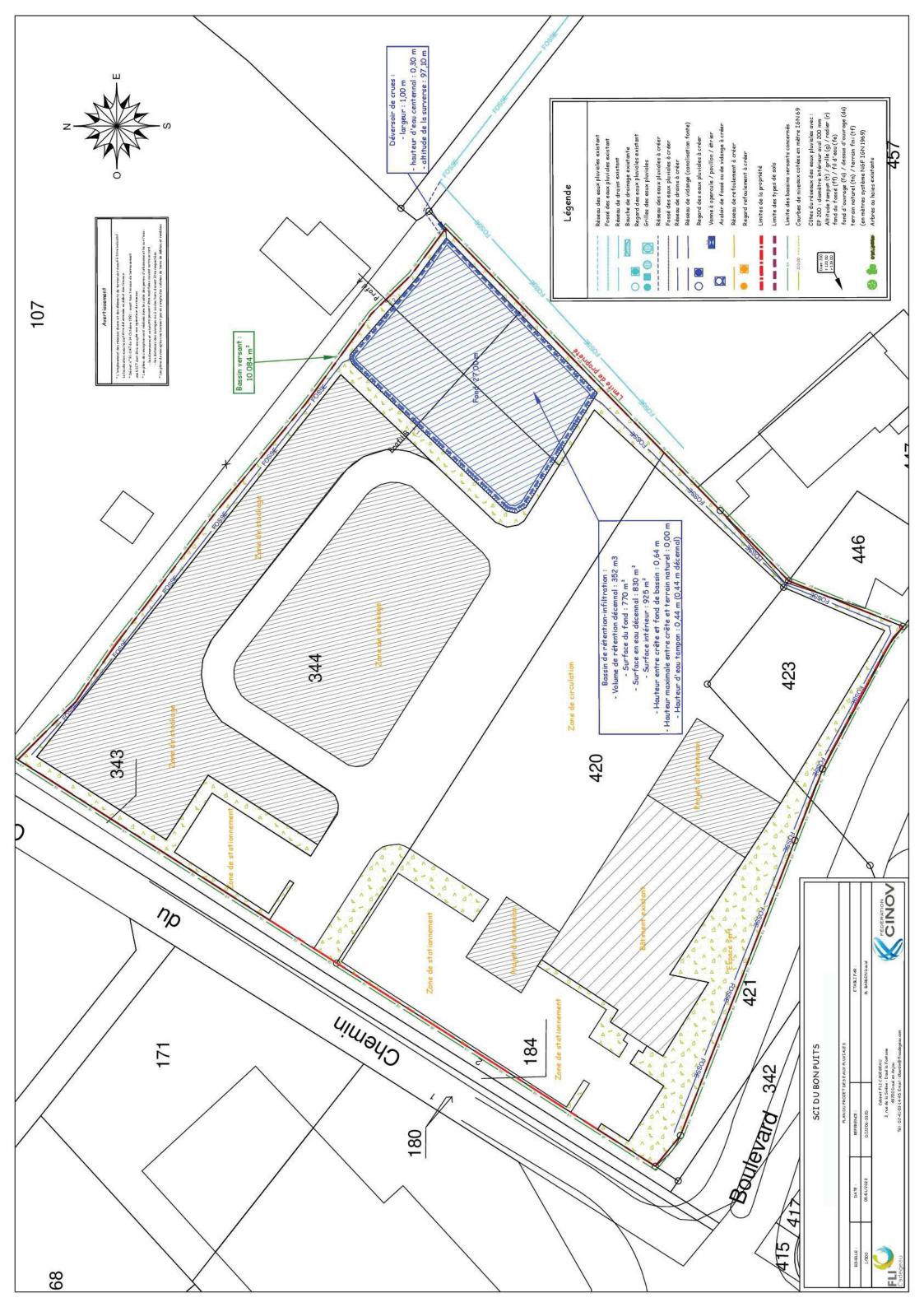
L'entreprise est desservie par le Chemin du Clos Doré à l'Ouest de la propriété. L'espace occupé par les voiries et parkings représente environ 74 % de la superficie totale. Des espaces verts seront conservés au sein de l'aménagement. L'ensemble de ces espaces naturels occupe environ 6 % de la superficie globale du site.

# c) Evacuation des eaux pluviales

La collecte des eaux météoriques se fera par l'intermédiaire de grilles des eaux pluviales sur les zones de circulations et de descente gouttières munies de descente de dalles pour les bâtiments. Les eaux sont dirigées vers des fossés (noues) en périphéries des aménagements, puis déversées vers un ouvrage de régulation et infiltration en contre bas. Le rejet, issu d'évènements pluvieux supérieurs à une pluie décennale, sera raccordé au fossé des eaux pluviales communal (parcelle n°26 section ZN01). Les caractéristiques de l'exutoire des eaux pluviales vers le fossé est détaillé ci-après :

N° de l'exutoire EP	Localisation par rapport à l'opération	Coordonnées géodésiques (Lambert 93)	Type de collecteur récepteur	Profondeur du collecteur (mètres)	Propriétaire du collecteur
EX/EP1	En limite Nord-Est	E: 437 429 N: 6716 557	Fossé des eaux pluviales	Environ 1,10 m	Commune de St Sylvain d'Anjou

#### 1.7 - Plan du projet



# 1.8 – Contexte environnemental

# - Habitations

L'extension est implantée en lieu et place de friches. Les zones d'habitations les plus proches sont situées à environ 30 mètres au Sud, de l'autre côté du Boulevard de la Chanterie. Des habitations sont aussi présentent à environ 170 mètres au Nord du projet et sont masquées par plusieurs haies et arbres isolés déjà existants. Ces éléments sont conservés dans le cadre du projet (en dehors de l'emprise).

# A noter que le projet se situe dans la Zone d'Activité du Bon Puits.

#### -Examen de la végétation

Culture : espèces dominantes		PR	R LR	AII	% Par	% Cumulés
					espèce	par strate
Nom commun	Nom scientifique					
Friche			•	•	<b>"</b>	
Potentille rampante	Potentilla reptans				20	
Bouton d'or	Ranunculus repens			X	5	
Ray grass	Lolium perenne				20	
Vesce commune	Vicia sativa				20	
Cirse des champs	Cirsium arvense				3	
ronce	Rubus sp				1	
Cardamine sp	Cardamine sp				5	
Oseille ronde	Rumex scutatus				2	
Renoncule à petites fleurs	Ranunculus muricatus				3	
Trèfle commun	Trifolium repens				2	
Rumex à feuilles obtuses	Rumex obtusifolius				3	
Prunier sp	Prunus sp				10	
Liseron des champs	Convolvulus arvensis				1	
Eglantier	Rosa canina				1	
Aubépine monogyne					1	
Vulpin des prés	Alopecurus pratensis				1	
Pulicaire sp	Pulicaria				1	
Gaillet gratteron	Galium aparine				1	
Haie Nord			l .	<b>.</b>		l.
Prunelier	Prunus spinosa					20
Chêne pédonculé	Quercus robur					60
Aubépine	Crataegus monogyna					10
Orme champêtre	Ulmus procera					5
Eglantier	Rosa canina					5

Culture : espèces dominantes		PR	LR	AII	% Par espèce	% Cumulés par strate
Autres haies						
Ronce	Rubus sp					20
Saule sp	Salix sp			X		50
Prunellier	Prunus spinosa					20
Bouleau verruqueux	Betuala pendula					1
Cornouiller male	Cornus mas					1
Nerprun purgatif	Rhamnus cathartica					2
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus					2
Lierre terrestre	Hedera helix					4

AII : espèces indicatrices de zones humides de l'Annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008

PR: protection (N: nationale, R: régionale); LR: liste rouge (N: nationale, R: régionale, MA: massif armoricain)

% : Taux de recouvrement des espèces dominantes.

En **Gras**: espèces prises en compte comme espèces dominantes car taux de recouvrement cumulés permettant d'atteindre les 50 %

Les espèces à très faible taux de recouvrement ne sont pas répertoriées.

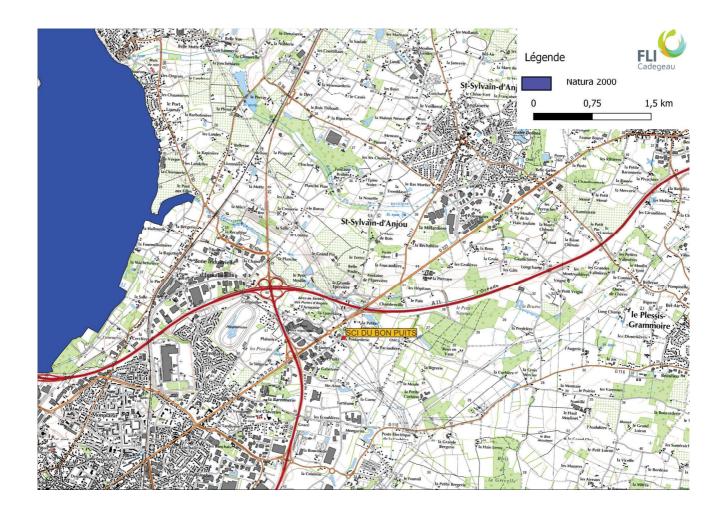
Sur la parcelle en friche, une espèce indicatrice de zone humide a été recensée. Cependant, son taux de recouvrement étant inférieure à 20%, elle n'est pas considérée comme espèce dominante. De ce fait, aucun secteur inventorié ne présente les <u>caractéristiques floristiques</u> d'une zone humide suivant l'arrêté du 01 octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008.

### - Sites sensibles et Paysage

Le site d'étude ne présente pas de zones écologiquement remarquables telles que : les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique ou Floristique (ZNIEFF), les Zones Humides d'Importance Nationale (ONZH) et internationale. Le site le plus proche est celui des basses vallées angevines (code 520015393) situé à 2,7 kms au Nord-Ouest. Le site d'étude n'est pas localisé dans une zone humide d'importance nationale et internationale.

#### Site Natura 2000

Aucune zone Natura 2000 n'est présente à proximité du site en projet. La plus proche correspond au « Basses Vallées Angevines et prairies de la Baumette » (FR5210115) localisée à environ 2 700 m au Nord-Ouest.



#### Sites Classés/Inscrits

Aucun site Classé ou Inscrit n'est répertorié à proximité du secteur d'étude. Le site le plus proche correspond au « Le Château des Ranjardières et son Parc » localisée à environ 2,86 km au Sud-Ouest.

### ZNIEFF

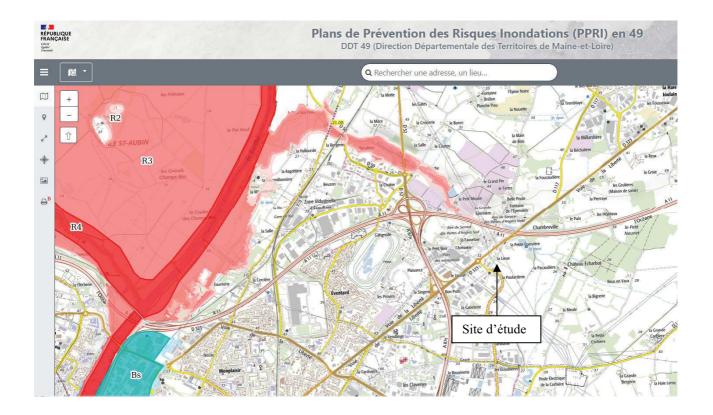
La ZNIEFF la plus proche est localisée à 2,7 kms au Nord-Ouest du site étudié :

- ZNIEFF de type II (n° 520015393) : Basses Vallées Angevines

Du fait de l'environnement proche de nature agricole et de zone d'activité, de l'éloignement important de sites sensibles et des mesures de réduction (présence d'un bassin de rétention-infiltration), l'impact sur les éléments paysagers et naturels immédiats est jugé négligeable.

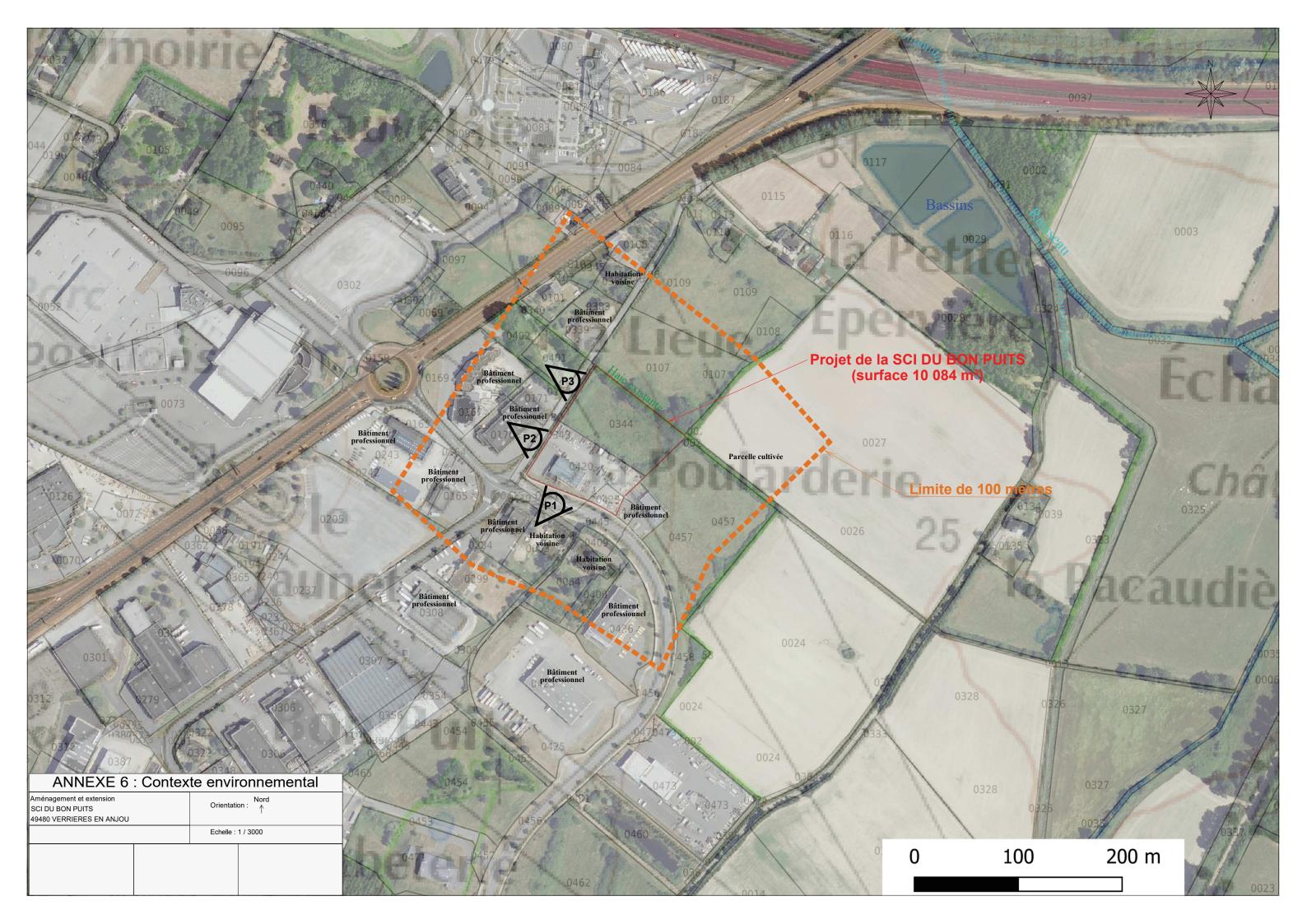
Compte tenu de son éloignement et du fait des mesures envisagées, le projet d'aménagement et d'extension des espaces de voierie et de stockage ne modifiera ou ne détruira aucune espèce ou habitat des sites sensibles environnants.

# Plan de prévention des risques inondation



Le site d'étude du projet de la SCI DU GRAND PUITS n'est pas inclus dans un plan de prévention des risques inondations suivant les articles L 562-1 à 9 du code de l'environnement (loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement).

A			
Annexes n°5 : C	ontexte enviroi	inementale	



# Annexes n°6 : Site Natura 2000 et projet

